

Paris le 14 avril 2023,

**Objet** : Stage arts et traditions populaires

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement d'une part, du stage qui s'est déroulé cet automne à Mandres-les-Roses et d'autre part du succès du spectacle de nos enfants lors de la Nuit Arverne, la Ligue Auvergnate ainsi que le Fonds de dotation La Ligulaire vous proposent une nouvelle rencontre éducative sur les arts et traditions populaires de notre terroir.

**Ce stage se déroulera du 17 au 21 juillet 2023 à Saint-Flour conjointement avec le Stage de musique traditionnelle de notre filiale Cabrettes et Cabrettaires.**

Tout au long de ce stage, plusieurs ateliers seront proposés à vos enfants comme la découverte de nos instruments de musique traditionnelle, la danse, le chant, le patois, la découverte des contes et légendes de nos villages mais aussi de nouvelles activités telles que la gastronomie avec un atelier aligot et une séance pâtisserie locale ou bien encore une randonnée en montagne à la rencontre de notre flore autour d'un buron et la visite Musée de la Coiffe, Costumes et Traditions à Blesle.

Bien évidemment, des activités récréatives et de loisirs sont programmées : piscine, accrobranche, bal, cinéma, jeux de société, etc.

Ce stage est ouvert aux enfants entre 8 et 16 ans. Pour les plus petits qui ne sont pas encore autonome, nous pourrions les accueillir s'ils sont accompagnés de l'un des parents.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette première édition deux formules vous sont proposées : 3 ou 5 jours avec ou sans hébergements.

Comme vous pourrez le constater les tarifs qui vous sont proposés sont le résultat de la collaboration avec Cabrettes et Cabrettaires avec une mutualisation des locaux et surtout la participation financière de La Ligulaire qui prend en charge une partie des frais éducatifs de vos enfants.

FORMULE 5 JOURS du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023	
Pension complète	300€
Sans hébergement	225€
FORMULE 3 JOURS du mercredi 19 au vendredi 21 juillet 2023	
Pension complète	225€
Sans hébergement	135€



Pour les internes : nécessaire de toilette, draps ou sac de couchage.

Possibilité pour les internes d'arriver le dimanche soir et repartir le samedi matin.

SUPPLEMENT NUIT DU DIMANCHE 16 JUILLET ET LE PETIT-DEJEUNER	
Adultes et Enfants	20€
SUPPLEMENT NUIT DU VENDREDI 21 JUILLET ET LE PETIT-DEJEUNER	
Adultes et Enfants	20€

Présence d'un accompagnateur.

L'accompagnateur est la personne en charge d'un enfant non autonome. Il est sollicité auprès de l'enfant pour les nuits et les repas. L'accompagnateur est obligatoire pour les enfants de moins de 8 ans

A noter également qu'un accompagnateur peut accompagner de 1 à 3 enfants dont il a la charge. Dans le cas d'un enfant qui n'est pas le sien, l'accompagnateur doit être muni d'une autorisation parentale.

TARIFS ACCOMPAGNATEURS 5 JOURS	
Pension complète	225€
Sans hébergement	150€
TARIFS ACCOMPAGNATEURS 3 JOURS	
Pension complète	135€
Sans hébergement	90€

Au terme de cette semaine, une soirée de gala animée conjointement avec Cabrettes et Cabrettaires et l'ensemble des enfants ayant participé au stage vous permettra d'apprécier le fruit de leurs travaux.

INSCRIPTION REPAS DE CLOTURE	
Adultes	20€
Enfants	10€

Programme du stage arts et traditions populaires :

	LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21
7H30 / 9H	PETIT-DEJEUNER	PETIT-DEJEUNER	PETIT-DEJEUNER	PETIT-DEJEUNER	PETIT-DEJEUNER
	ATELIERS	ATELIERS	ATELIERS 9h30 : 10h30	ATELIERS	ATELIERS 9h30 : 10h30
9H00 / 12H00	DANSES MUSIQUE CHANTS ET PATOIS	DANSES MUSIQUE CHANTS ET PATOIS	DANSES MUSIQUE CHANTS ET PATOIS	DANSES MUSIQUE CHANTS ET PATOIS	DANSES MUSIQUE CHANTS ET PATOIS
10h30			DÉPART EN CAR BURON ET ATELIER ALIGOT		
12H00 / 14H	REPAS	REPAS	REPAS AU BURON	REPAS	REPAS
14h	PATOIS, CONTES ET LEGENDES	DANSES	MINI RANDONNÉE AVEC DECOUVERTE FLORE	ACCROBRANCHE 14H30 / 17H30 MARGERIDE AVENTURE	ATELIER SPECTACLE AVEC LE STAGE MUSIQUE
15h30 / 17h00			PISCINE		
17H / 18H00	ATELIER DESSERTS				RANGEMENT DORTOIR
19H30	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS DE GALA
SOIREE	JEUX DE SOCIETES	DECOUVERTE DU SPECTACLE DU VENDREDI	CINEMA	SOIREE BAL	SOIREE DE GALA SPECTACLE

Le programme du stage est susceptible d'être adapté en fonction des aléas météorologiques ou de tout autre motif logistique et d'organisation.

Il est suggéré de laisser un peu d'argent de poche à votre enfant pour les entrées au cinéma et à la piscine.



D'ores et déjà merci de communiquer à vos sociétaires les informations afin de nous retourner avant le 15 juin 2023 les bulletins d'inscriptions.

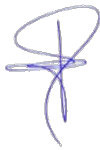
Enfin, dans un souci de qualité et de gestion pour les animateurs et encadrants cette première édition fera l'objet d'un nombre de places limitées.

La tradition constitue, dans le même temps une mémoire et un projet. C'est à dire le souvenir de ce qui a été avec le devoir de le transmettre et de l'enrichir.

Notre confédération et nos associations qui la compose en sont des lieux privilégiés. Dès l'enfance, on y ressent un sentiment d'appartenance au milieu des siens. On y partage des valeurs, des comportements communs et des traditions. Nous demeurons convaincus que les arts et la culture enrichissent nos vies à tous et de l'importance de la transmission de génération en génération.

Bien amicalement,

Isabelle CAZALS  
Présidente



Thierry BORREL  
Vice-président en charge de la jeunesse



## FICHE D'INSCRIPTION STAGE ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023

Institution Saint-Joseph

3 av Charles de Gaulle - 15100 Saint-Flour

NOM DE L'ENFANT :  Prénom :

Age :  Sexe :  Téléphone :

Adresse :

### RESPONSABLE(S) DE L'ENFANT

Nom :  Prénom :   
Téléphone :  Courriel :

### FORMULE CHOISIE POUR L'ENFANT :

FORMULE 5 JOURS		Cocher la case choisie
Pension complète	300€	<input type="checkbox"/>
Sans hébergement	225€	<input type="checkbox"/>
FORMULE 3 JOURS		Cocher la case choisie
Pension complète	225€	<input type="checkbox"/>
Sans hébergement	135€	<input type="checkbox"/>

### FORMULE CHOISIE POUR L'ACCOMPAGNATEUR :

(L'accompagnateur est la personne en charge d'un enfant non autonome. Il est sollicité auprès de l'enfant pour les nuits et les repas.

L'accompagnateur est obligatoire pour les enfants de moins de 8 ans.

A noter également un accompagnateur peut accompagner de 1 à 3 enfants dont il a la charge. Dans le cas d'un enfant qui n'est pas le sien, l'accompagnateur doit être muni d'une autorisation parentale)

TARIFS ACCOMPAGNANTS 5 JOURS		Cocher la case choisie
Pension complète	225€	<input type="checkbox"/>
Sans hébergement	150€	<input type="checkbox"/>
TARIFS ACCOMPAGNANTS 3 JOURS		Cocher la case choisie
Pension complète	135€	<input type="checkbox"/>
Sans hébergement	90€	<input type="checkbox"/>

SUPPLEMENT NUIT DU DIMANCHE 16 JUILLET ET LE PETIT-DEJEUNER		Nombre
Adultes et Enfants	20€	<input type="text"/>
SUPPLEMENT NUIT DU VENDREDI 23 JUILLET ET LE PETIT-DEJEUNER		Nombre
Adultes et Enfants	20€	<input type="text"/>

INSCRIPTION SUPPLEMENTAIRE REPAS DE CLOTURE		Nombre
Adultes	20€	<input type="text"/>
Enfants moins de 10ans	10€	<input type="text"/>

## DATES ET HORAIRES DU STAGE

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023  
Cours : 9h00 à 12h00, puis 14h00 à 18h00  
Repas : 8h30 – 12h30 – 19h30

## HEURE ET LIEU DU RENDEZ-VOUS

Dimanche soir 18h45 ou lundi matin 8h45  
Institution Saint-Joseph  
3 av Charles de Gaulle - 15100 Saint-Flour

Pour les internes : nécessaire de toilette, draps ou sac de couchage

### Personne à contacter en cas d'urgence :

Lien avec le mineur :

N° Tél (à toute heure) :

- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées dans le cadre du stage.
- Autorise les responsables du stage à faire soigner mon enfant et à pratiquer les interventions d'urgence selon les prescriptions du médecin consulté,
- M'engage à rembourser les organisateurs du stage des frais d'honoraire de médecin, de pharmacie, d'hospitalisation et d'opération pour la sécurité de mon enfant.

J'autorise / Je n'autorise pas (RAYER LA MENTION INUTILE) :

- Mon enfant à sortir en ville non accompagné d'un encadrant du stage.

J'abandonne, à titre gracieux, à La Ligue Auvergnate et du Massif Central, tous droits d'utilisation, à des fins commerciales ou non, les photos ou vidéos prises lors du stage pour une utilisation promotionnelle de ses activités.

Cocher si vous n'autorisez pas.

Date :

Signature Stagiaire

Signature Représentant légal

Bulletin à retourner avant le 15 juin 2023 à :

[liqueauvergnate@gmail.com](mailto:liqueauvergnate@gmail.com)

Un chèque d'acompte de 100€ ou de la totalité du Règlement

– à l'ordre de Cabrettes et Cabrettaires –

est à envoyer à : Victor Laroussinie

7 rue du Clairon Rolland

Lacalm

12210 Argences en Aubrac

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Thierry BORREL [tborrel@lique-auvergnate.com](mailto:tborrel@lique-auvergnate.com) : 06 11 75 43 80

Victor LARO USSINIE [vlaroussinie@lique-auvergnate.com](mailto:vlaroussinie@lique-auvergnate.com) : 06 84 89 34 07

Yannick ROUSSEAU [yannickrousseau75020@gmail.com](mailto:yannickrousseau75020@gmail.com) : 06 20 76 30 81